Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense

des intérêts jurassiens

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts jurassiens

Band: 55 (1984)

Heft: 5: Transjurane (III) : les tracés en question

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

- 29. Autoroute: I'A 36 progresse. (Bulletin d'information de l'ADEP N° 6.)
- 30. Les communications transjuranes. Stage V de l'UP.
 - Introduction, par Jean-Marie Moeckli (149-150).
 - Les transports privés, par A. Arnault (151-
 - Les transports publics, par S. Jacobi (156-164).
 - Communications et développement, par L. Veuve (164-171).
 - Résumé des discussions de la première journée (171-172).
 - La Transjurane, par Jean Eckert (173-174).
 - La T 6 Bienne Moutier, par Charles-André Tièche (174-176).
 - Le point de vue des dérouteurs, par Uwe **Zahn** (176-178).
 - La route horlogère Bienne La Chaux-de-Fonds, par J.-R. Meister (178).
 - Les CFF, par André Denis (178-179).
 - Les Chemins de fer du Jura, par Jean von Kaenel (179-181).
 - Le Laufonnais et la Transjurane, par R. **Schmidlin** (181-182).
 - Les comptages de circulation routière dans le Jura, par U. Stöckli (182-186).
 - Résumé des discussions de la deuxième journée (186-187).
 - Bricolons une Transjurane, par Uwe Zahn (188-189).
 - Les liaisons routières du Jura bernois dans le cadre cantonal et national, par Rodolphe Baumann (189-191).
 - Résumé des discussions et interventions de la troisième journée (191-192).
 - Synthèse, par J.-M. Moeckli (192-193).
 - Utilisation pédagogique des interventions durant ce stage, par Jean-Claude Crevoisier (193-195).

1978

7

149-195

31. Inauguration d'un nouveau tronçon de la route du Taubenloch.

1980

211-213

32. Le Gouvernement bernois se prononce pour l'inclusion de la route Bienne - Moutier dans le réseau des routes nationales. 1980

214

- 33. Un choix fondamental: la Transjurane.
 - Editorial du secrétaire général (2).
 - La Transjurane: 150 ans d'histoire (3-4).
 - Jura bernois: problème de la construction d'une route transjurane (4-5).
 - Comité d'initiative, Denis Bolzli et Hubert Froidevaux (5-12).
 - La Transjurane sur le territoire du canton du Jura, par **Jean Eckert** (12-20).
 - Une Transjurane pour l'avenir, par **Jean-**Claude Lachat (20-23).
 - Mémoire à l'intention de l'Office fédéral des routes à Berne, par le Groupement intervilles franco-suisse (23-25).
 - La Transjurane en question, par la commission de protection de la nature et du patrimoine de l'ADIJ (26-28).
 - Soleure dit non à la Transjurane, par Yves **Petignat** (28-29).

- 34. Les points de vue officiels: Transjurane
 - Editorial, par Claude Gisiger et Jean-Claude Rennwald (74-75).
 - Message du Conseil fédéral du 11 janvier 1984 (extraits) (76-78 et 86-89).
 - Prise de position de la Société suisse des ingénieurs et architectes et de ses sections concernées dans le cadre de la procédure de consultation (79-86).
 - Etat des études de la Transjurane dans le canton de Berne, par **René Durler** (89-92).
 - Prise de position du canton de Soleure au sujet du trajet Moutier - Oensingen, par Fortunat Fontana (92-96).
 - Le point de la situation dans le canton du Jura, par Philippe Zahno (96-98).

1984

73-98

Administration de l'ADIJ et rédaction des «intérêts de nos régions»

Rue du Château 2, case postale 344 2740 Moutier 1, @ 032 93 41 51

Rédacteur responsable : Rémy Clivaz, 2740 Moutier

ORGANES DE L'ADIJ – Direction

Président: Roland Schaller, avocat, 2740 Moutier

Secrétaire général:

Claude Brügger, avocat, 2720 Tramelan

Abonnement annuel: Fr. 35.—

Prix du numéro: Fr. 5.—

Caisse: CCP 25-2086